

TOUS CITOYENS POUR UNE EUROPE ACTIVE CONTRE LA MISÈRE

« Comment bâtir une Europe pour tous les êtres humains



Il faudrait nous le demander à nous

qui avons la vie difficile car nous connaissons nos réalités et l'impact de la crise dans notre vie de tous les jours. Pour nous, il est très important d'être reconnus par les politiques pour que soient reconnues nos idées mais aussi nos besoins.



C'est l'interpellation lancée par une déléguée du Luxembourg lors de l'Université Populaire Quart Monde européenne du 5 mars 2012 au Comité économique et social européen (CESE) à Bruxelles. Elle donne ainsi pleinement le sens de cette rencontre entre des personnes vivant en situation de pauvreté et des citoyens solidaires, venant de 10 pays, des représentants des institutions européennes et d'autres acteurs de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agissait de chercher ensemble, à partir du savoir issu de l'expérience des plus pauvres, des moyens nouveaux pour bâtir une Europe plus juste où chaque personne sera reconnue dans sa dignité et sa citoyenneté.

Cette Université Populaire Quart Monde européenne était en elle-même un exercice de citoyenneté.

Nous souhaitons qu'elle contribue à une meilleure compréhension entre les personnes pour construire cette Europe réellement et durablement humaine.

Véronique Reboul-Salze et Dominique Béchet
ATD Quart Monde - Délégués Région Europe



ATD
QUART MONDE

Citoyenneté et vivre ensemble avec nos différences

Agir dans son quartier

« Je me suis approprié un droit que j'ai mis en œuvre toute ma vie : le droit de lutter, seule et avec les autres. Naître avec le stigmate de l'exclusion, c'est dur ! Cela te suit toute ta vie. J'ai lutté avec d'autres femmes du quartier pour améliorer le quartier où j'habite. Il y a 20 ans, pour ouvrir l'école, nous avons dû la nettoyer car la commune ne le faisait pas. Dans un quartier dégradé, le fait de nettoyer donne un exemple que les choses peuvent changer. Nous avons continué à lutter pour avoir un autobus dans le quartier car il n'y en avait pas. »

Italie



Une militante d'Irlande montre des photos de son quartier

« Dans notre bâtiment, certains parmi nous n'ont plus d'eau chaude depuis des mois et les toits fuient. Tout le quartier est laissé à l'abandon. Les résidents se sont rassemblés fin 2008 pour faire pression sur les autorités afin qu'on maintienne l'espace de jeux en bas du bâtiment. Avec l'aide de la travailleuse sociale nous avons invité sur cet espace de jeux des représentants de la police et du conseil municipal. Ils sont venus. Nous avons ainsi jeté les bases du groupe d'appui aux parents. Nous avons créé un club pour les enfants après l'école. Nous avons obtenu des subventions et cela nous a encouragés à nous former pour mieux aider les enfants. »

Irlande

Citoyenneté et accès aux droits fondamentaux pour tous

Agir ensemble pour le droit au logement :

Sans logement véritable, beaucoup d'autres droits sont violés

Suite à des pertes d'emploi ou à des expulsions, beaucoup de personnes n'ont pas ou n'ont plus accès à un logement :

« Nous avons habité dans un camping où plus de 150 places étaient occupées en permanence. Si tu n'habites plus dans la commune où tu habitais, après un certain temps tu es rayé des fichiers administratifs de la Mairie. Tu es alors considéré comme "une personne qui réside à l'étranger". Et si tu n'as pas d'adresse, impossible de chercher un travail ou de bénéficier d'une aide sociale ! Si ta carte d'identité n'est plus valable, il est alors très difficile de pouvoir la prolonger. Tu deviens un réfugié dans ton propre pays. »

Pays-Bas

« Cela mérite un recours à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg après épuisement des voies de recours nationales. On ne peut laisser passer des situations pareilles, pour les personnes qui les vivent, mais aussi pour l'avenir de ces enfants. »

Belgique



Un logement digne pour tous et pour toutes (dessin de L. Olazabal Castillo)

Soutenir la famille

pour qu'elle n'éclate pas à cause de la misère.

Comment se sentir citoyen quand on a été séparé de ses parents, de ses frères et sœurs sans avoir été associé aux décisions

« Certains de mes enfants ont été placés. Au tribunal, on n'a pas donné la parole à mes enfants. Ma famille a été totalement détruite. Mes enfants veulent revenir chez moi et on ne le leur permet pas, on ne leur permet même pas de se voir les uns les autres. Et quand ils auront 16 ans, 18 ans, peut-être ne voudront-ils plus participer à la société, parce qu'on ne leur a jamais permis de le faire. »

Royaume-Uni

« Je me suis sentie citoyenne dans mon quartier car j'ai pu accompagner une personne au tribunal et être à ses côtés pour éviter qu'on lui place ses enfants, suite à des médisances de sa famille et des voisins. Le juge m'a écoutée, ses enfants n'ont pas été placés. Je l'ai défendue quitte à me mettre la population du quartier à dos. Je suis une militante d'ATD Quart Monde, j'ai vécu dehors, j'ai pu me redresser. C'est de mon devoir d'aider cette personne à avancer. »

France

Informer et rejoindre les personnes qui ne demandent pas leurs droits.

« Beaucoup de gens de mon quartier m'ont dit « On n'a pas le droit de voter ». Je leur ai demandé pourquoi car tout le monde a le droit de voter. « Je sais, mais on ne demande jamais notre avis, on nous dit qu'on est dans rien. » Il faudrait que les partis politiques viennent dans les cités "pauvres". »

France

« En Belgique, le statut OMNIO donne droit à un meilleur remboursement des soins médicaux pour les personnes à faibles revenus. Mais, mal informées ou découragées par la complexité des démarches, seulement une partie d'entre elles en font effectivement la demande. Afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous, les services d'assurance maladie d'Ostende et d'Anvers ont mis sur pied le projet KAAP (qui signifie « pauvres en chances, mais prioritaires en attention »). La salariée du projet contacte les personnes ayant une vie difficile, prend le temps d'écouter leurs questions, se rend à leur domicile s'il le faut, et fait l'intermédiaire entre les différents services administratifs. Ces avancées vers un meilleur accès aux soins pour tous sont les fruits d'un dialogue et d'un travail de longue durée entre les associations, les personnes en situation de pauvreté et les services et institutions en Belgique. »

Belgique



Université populaire Quart Monde européenne au CESE, 5 mars 2012

Citoyenneté et participation à la vie publique

Faire avancer la citoyenneté de tous en s'appuyant sur l'expérience des personnes vivant en situation de pauvreté

« Venant d'une classe spécialisée à cause d'un handicap, on m'a considéré incapable de travailler et on a décidé à ma place pour mon orientation professionnelle. »

Suisse

« J'ai l'expérience d'être sans abri. Les gens ont honte de dépendre de l'allocation de chômage longue durée ou même d'en faire la demande. Ils n'aiment pas aller auprès des services, car ils sont "traités de haut". Aussi longtemps que les personnes directement concernées ne sont pas traitées comme des partenaires à égalité, il y a de l'exclusion et leur citoyenneté n'est pas respectée. »

Allemagne

« Quand on se sent reconnu, petit à petit on peut s'impliquer dans son quartier, pas uniquement dans la communauté de voisins mais aussi ailleurs comme par exemple à l'école. »

Espagne

Egbert Holthuis Commission européenne

« Ce sont plutôt les aspects politiques et financiers qui sont à l'agenda de l'Europe, mais pas la pauvreté. Pour avoir plus d'arguments, je vais vous écouter et avec les éléments que vous allez apporter, je veux encore plus vous représenter dans les institutions. »

Charles Goerens Député européen, Luxembourg

« En matière de lutte contre la pauvreté, la responsabilité incombe en premier lieu aux États membres. Ce que je n'accepterai jamais, c'est que chacun se renvoie la balle. L'Europe doit aussi faire son travail. Ce n'est pas l'un ou l'autre, c'est l'un et l'autre. C'est l'interaction des deux qui arrivera à donner une réponse. »

Eugen Brand Délégué général du Mouvement international ATD Quart Monde

« L'Europe ne se construira pas comme une Europe des droits de l'Homme, de la démocratie et de la paix si les très pauvres ne sont pas là. Il est important de pouvoir bâtir une citoyenneté de la rencontre entre ceux et celles qui sont confrontés à la pauvreté et les autres, apprendre à réfléchir, agir, décider ensemble. »

« Je ne me sens pas citoyen quand le fonctionnaire du service social me traite comme un enfant en me disant ce dont j'ai besoin et ce que je dois faire. C'est comme si je n'existais pas.

Être citoyen c'est agir ensemble.

Pologne



Tous citoyens pour une Europe active contre la misère

Principales propositions formulées sur ce thème, lors de l'Université populaire Quart Monde européenne, pour que l'égalité de dignité de tous soit respectée et que la pauvreté ne soit pas une cause de discrimination dans l'accès aux droits.

Aux niveaux local, national et européen

■ **Que, dès le plus jeune âge, soit expérimentée la citoyenneté** (le vivre ensemble, les droits fondamentaux, la participation) à l'école et dans les autres lieux où vivent les enfants et les jeunes ; que chacun, sans oublier le plus isolé, ait l'occasion de se faire entendre, d'être sollicité, de bâtir et participer à des projets qui entraînent un changement... et pour cela avoir des intervenants formés et attentifs.

■ **Que soit renforcée la démocratie participative**, par la mise en place, à tous les niveaux, de rencontres entre des responsables et des personnes vivant dans la pauvreté pour pouvoir se comprendre mutuellement, avoir les moyens d'un vrai dialogue et échanger sur des propositions d'amélioration des politiques.

■ **Que les autorités renforcent l'information sur les droits** par des communications adaptées, écrites dans un langage compréhensible par tous. Les administrations qui délivrent des prestations ou des services doivent tout mettre en oeuvre pour tenter de connaître aussi les personnes qui ne demandent pas leurs droits et les raisons pour lesquelles elles ne les demandent pas.

■ **Que les législations sociales des pays européens prennent mieux en compte la mobilité des personnes vivant dans la pauvreté** et qui se déplacent pour améliorer leurs conditions de vie. Cette mobilité pourrait impliquer le maintien de la jouissance de certains droits en attendant que se reconstitue l'accès aux droits dans le nouveau pays que ces personnes ont choisi.

■ **Que les communes soient tenues d'inscrire** dans leur registre de population, **toutes personnes qui sont sur leur territoire**, dont celles vivant en situation de pauvreté, afin qu'elles ne soient pas rejetées de partout. Personne n'accède à un droit social s'il n'est pas domicilié quelque part.



Kuervu33

Aux institutions européennes

■ **Que le Comité économique et social européen prépare un avis avec les personnes les plus concernées**, sur ce que devrait être une « citoyenneté européenne » basée sur le refus de la misère et sur l'accès effectif aux droits de l'homme.

■ **Que la Commission européenne analyse les effets**, sur les personnes les plus défavorisées, **des nouvelles politiques** mises en place dans tous les domaines ; Ces études d'impacts seront réalisées en y associant des personnes confrontées à la pauvreté et en croisant leur savoirs avec ceux des experts européens.

■ **Qu'une part significative du budget européen soit consacrée à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.**

■ **Que le Parlement européen agisse** auprès de tous les États membres afin qu'ils **signent la Charte sociale européenne révisée**, que l'Union européenne la signe elle-même, en acceptant les articles 30 (droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et 31 (droit au logement), et admette la procédure de réclamation collective.



Ce document a été financé avec le soutien de la Commission européenne dans le cadre du programme « L'Europe pour les citoyens ». Cette publication n'engage que son auteur, et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.



Programme «L'Europe pour les citoyens»

Les actes de l'Université populaire Quart Monde du 5 mars 2012 sont publiés sur le site www.atd-quartmonde.org.
Contact : dr.europe@atd-quartmonde.org. Photos et dessins : ATD Quart Monde